

une certaine personne en remplacement de l'hon. M. McShane, maître du port, dont le poste sera bientôt vacant, s'il ne l'est pas déjà. On dit que le capitaine Bourassa, son adjoint, désire vivement devenir maître du port, mais que les commissaires exigent un examen demandant certaines aptitudes que le capitaine Bourassa ne possède pas. Celui-ci et moi, nous sommes des amis intimes, mais je dois dire que la question de son avancement ne doit pas nuire aux travaux très importants que la commission fait exécuter. Il est notoire à Montréal, comme à Ottawa, qu'un groupe favorise la nomination de monsieur un tel au poste de maître du port et qu'un autre groupe est en faveur d'un autre candidat.

Je dois féliciter le ministre de la Marine et des Pêcheries d'avoir résisté aux sollicitations de ceux qui lui demandaient, lors de son entrée dans le ministère, de révoquer les trois commissaires du port de Montréal, trois des hommes les plus habiles et les plus perspicaces dans les affaires qu'il y ait dans cette ville, et qui sont appuyés, dans l'exercice de leurs fonctions, non seulement par tous les intérêts maritimes et commerciaux de Montréal, mais par tous ceux que la navigation du Saint-Laurent concerne. Ce n'est un secret pour personne qu'il y a actuellement un grave conflit au sujet du choix du maître du port. Les journaux de Montréal ne parlent que de cela et je regrette de dire que le ministre de quelques journaux, parce qu'on suppose qu'il favorise une nationalité au détriment d'une autre.

M. DOHERTY (ministre de la Justice): Je suis certain que l'honorable député ne m'en croit pas capable.

M. LEMIEUX: J'ai la certitude absolue que le ministre ne mérite pas le reproche qu'on lui a adressé. Je sais qu'il n'intervient pas dans ces mesquines querelles, mais il connaît l'agitation qui existe dans certains milieux à Montréal au sujet du maître du port, et qu'il sait que les commissaires sont cloués au pilori parce qu'ils ne cèdent pas à la pression qu'on exerce sur eux. Je n'ajoute pas foi à la nouvelle de la "Gazette", que deux des commissaires ont démissionné et, de fait, je tiens du ministre lui-même l'assurance que cette nouvelle est fautive.

Nous n'ignorons pas que des politiciens de carrefour, à Montréal, ont exercé une pression pour faire choisir, malgré la détermination des commissaires, quelqu'un qui ne réunit pas les conditions qu'on a exigées. Nous savons également qu'une pression s'exerce sur le ministre de la Marine et des Pêcheries pour qu'il envoie MM. Ballantyne et Geoffrion, commissaires, du port. Je le connais trop bien pour croire qu'il cédera à une pareille pression. Il n'a pas dans son département de fonctionnaires plus dignes de confiance que les trois com-

M. LEMIEUX

missaires du port de Montréal—il n'y en a pas dans les services administratifs.

J'espère sincèrement qu'ils auront leurs coudées franches dans le choix de leurs subalternes. On ne devrait pas tolérer l'ingérence de politiciens de carrefour; les autorités devraient être libres de choisir les personnes en état de servir le public.

Si j'appelle sur ce sujet l'attention du ministre de la Marine et des Pêcheries, c'est uniquement parce que nous sommes sur le point de nous séparer et que je n'aurai pas l'occasion de le rencontrer tous les jours pour lui prêter main-forte et renforcer ses positions. J'ai la certitude d'être l'interprète des sentiments de mon collègue de la division Saint-Antoine de Montréal, le représentant des cercles maritimes et commerciaux de Montréal, en disant qu'on ne doit pas gêner les commissaires du port de Montréal dans le choix d'un maître de port.

M. CODERRE: Je crois que l'article qui a paru ce matin dans la "Gazette" repose sur les déclarations que M. Ballantyne a faites il y a quelques jours, lors de son départ d'Ottawa pour Montréal. M. Ballantyne m'a dit qu'il remettrait sa démission, et que M. Geoffrion en ferait autant, si le capitaine Bourassa était nommé maître du port. Je ne sache pas qu'ils aient donné leur démission. Mais cela peut être le fondement de la nouvelle qui a paru ce matin dans la "Gazette". Je suis l'un des politiciens que le représentant de Rouville a signalés à la Chambre.

M. LEMIEUX: J'espère que l'honorable député me pardonnera, si je l'interromps. Franchement, je dois protester contre ses dires. Je ne pensais pas à lui. Je ne le tiens pas pour un politicien de carrefour, mais pour un bon membre de la Chambre.

M. CODERRE: J'accepte la distinction que fait l'honorable député. Cependant il a dit qu'il s'exerce une forte pression sur le ministre. La question du maintien ou du renvoi des commissaires du port de Montréal, je ne conçois pas pourquoi le ce qui me concerne, j'accepte la solution que lui a donnée le Gouvernement; mais quant au remplaçant du maître du port de Montréal, je ne conçois pas pourquoi le capitaine Bourassa n'aurait pas d'avancement.

Je n'ai pas confiance dans les motifs qu'invoquent MM. Geoffrion et Ballantyne qui s'opposent à ce choix. M. Stephens consent, je crois, à accepter le capitaine Bourassa comme remplaçant de M. McShane. Je ne crois pas que, comme on le dit, il faille un capitaine au long cours pour surveiller les affaires du port de Montréal. M. Bourassa y exerce ses fonctions depuis vingt-trois ans. Pendant les deux dernières années de la carrière de M. Howard—prédécesseur de M. Shane—le capitaine Bourassa a vraiment agi comme maître intérimaire du port de Montréal.